

L'ONERA confirme son engagement pour une évaluation de la recherche plus ouverte et transparente



L'ONERA a signé en avril 2024 l'accord CoARA, officialisant ainsi son adhésion à la vision selon laquelle « l'évaluation de la recherche, des chercheurs et des organisations de recherche doit reconnaître les divers résultats, pratiques et activités qui optimisent la qualité et l'impact de la recherche. Dans cette approche, l'évaluation doit reposer principalement sur une approche qualitative, pour laquelle l'examen par les pairs est essentiel, et être étayée par une utilisation responsable d'indicateurs quantitatifs. ».

05 juillet 2024

La Coalition on Advancing Research Assessment (**CoARA**) fédère des organisations venues d'horizons très variés : financeurs de la recherche, universités et organismes de recherche, associations et alliances, autorités et agences d'évaluation nationales et régionales, sociétés savantes, associations de chercheurs...

Cette diversité d'acteurs lui permet de mettre au bénéfice de tous un large éventail de points de vue et de perspectives, puisque la philosophie de la CoARA est d'offrir un espace où chacun peut apprendre des expériences des autres.

Dans cette optique la CoARA a lancé les chapitres nationaux. En France, le chapitre national a été initié officiellement en 2023 par le Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche. Objectif : inviter tous les acteurs de la recherche française à s'impliquer afin de porter les engagements de la CoARA.

En devenant signataire en avril 2024, l'ONERA rejoint les 646 organisations du monde entier qui, au 11 juin 2024, ont d'ores et déjà adhéré à la coalition.

Rappel :

Les signataires de la CoARA s'engagent à fonder leurs actions sur les principes suivants :

Principes généraux

- Respecter les règles et les pratiques en matière d'éthique et d'intégrité de la recherche.
- Préserver la liberté de la recherche scientifique.
- Respecter l'autonomie des organismes de recherche.
- Garantir l'indépendance et la transparence des données, des infrastructures et des critères d'évaluation de la recherche.

Principes d'évaluation

Qualité et impact de la recherche

- Axer les critères de l'évaluation de la recherche sur la qualité.
- Valoriser les contributions qui font progresser les connaissances et l'impact (potentiel) des résultats de la recherche.

Diversité, inclusivité et collaboration

- Reconnaître la diversité des activités, des pratiques de recherche et des productions, et récompenser le partage précoce et la collaboration ouverte.
- Utiliser des critères et des processus d'évaluation qui respectent la variété des disciplines scientifiques, des types de recherches et des stades de carrière.
- Reconnaître et valoriser la diversité des rôles et des carrières dans la recherche, y compris en dehors du monde universitaire.
- Garantir l'égalité des genres, l'égalité des chances ainsi que l'inclusivité.

Pour en savoir plus :

- <https://coara.eu/>

- Caroline Martin DIST & référente science ouverte : **caroline.martin@onera.fr**
- Catherine Tessier Référente intégrité scientifique et éthique de la recherche : **referent-integrite-ethique@onera.fr**